

Centre de santé et de services sociaux
de la Montagne



CENTRE AFFILIÉ UNIVERSITAIRE

Projet de développement du campus de l'Université de Montréal au site de la gare de trriage Outremont

Mémoire présenté par le CSSS de la Montagne
À l'Office de consultation publique de Montréal
Le 29 mars 2007

Centre de santé et de services sociaux

DE LA MONTAGNE



Table des matières

Présentation	1
Intérêt porté par le CSSS de la Montagne au projet de l'Université	1
1. La responsabilité populationnelle du CSSS	1
2. La consolidation du partenariat déjà existant entre le CSSS et l'Université de Montréal	2
Préoccupations du CSSS quant au Projet présenté par l'Université	2
1. L'actualisation de la responsabilité sociale de l'Université en partenariat avec les acteurs concernés	3
2. Les impacts sur la santé et le bien-être des résidents	4
3. Les effets sur le développement social et économique des collectivités	5
Recommandations	6

PRÉSENTATION

Le CSSS de la Montagne est issu de la fusion du CLSC Côte-des-Neiges, du CLSC Métro et du CLSC Parc-Extension. Il a la responsabilité d'offrir des services de santé et des services sociaux de première ligne à une population qui occupe un territoire qui correspond, au niveau municipal, au quartier Côte-des-Neiges de l'arrondissement Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce, à l'arrondissement Outremont et au quartier Parc-Extension de l'arrondissement Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension. Il comprend aussi le district Peter McGill de l'arrondissement Ville-Marie, une partie de l'arrondissement plateau Mont-Royal et de la ville de Westmount.

Le CSSS de la Montagne détient un statut de Centre affilié universitaire. Ses principaux partenaires, dans le cadre de la réalisation de sa mission universitaire, sont l'Université McGill, l'**Université de Montréal** et l'Université du Québec à Montréal, avec lesquelles il a des contrats d'affiliation.

Le CSSS assume sa mission en étant le plus près possible des lieux de vie des gens, en prônant l'interdisciplinarité et le développement d'un partenariat intersectoriel, ainsi qu'en prenant appui sur une participation communautaire la plus large possible.

INTÉRÊT PORTÉ PAR LE CSSS DE LA MONTAGNE AU PROJET DE L'UNIVERSITÉ

Les intérêts portés par le CSSS au projet présenté par l'Université de Montréal se regroupent autour de deux (2) thèmes principaux :

- 1. La responsabilité populationnelle du CSSS**
- 2. La consolidation du partenariat déjà existant entre le CSSS et l'Université de Montréal**

1. La responsabilité populationnelle du CSSS

L'intérêt porté au projet de l'Université par le CSSS de la Montagne est directement lié à la responsabilité populationnelle dont il est porteur.

Cette responsabilité lui attribue le mandat d'articuler et de coordonner les efforts de tous les partenaires concernés par l'état de santé et de bien-être de la population de son territoire. Le concept de santé dont il est question ici est pris dans son sens large et il intègre la prise en compte des déterminants de la santé et du développement durable. Notre CSSS a donc la responsabilité de s'assurer que toutes les conditions sont présentes pour maximiser l'état de santé des résidents du territoire, en tenant compte des décisions des autorités locales et régionales. Nous devons amener les différents acteurs à porter collectivement la responsabilité de rendre accessibles les

services les plus appropriés aux besoins de la population et à se concerter afin de favoriser l'efficacité des interventions et des actions dans les milieux de vie.

C'est précisément en vertu de ce mandat populationnel que le CSSS considère être un partenaire de premier plan dans l'implantation du projet de l'Université. Nous possédons une connaissance approfondie du milieu dans lequel s'insérera le campus universitaire, de même qu'une compréhension des enjeux sociosanitaires et socioéconomiques auxquels sont confrontées les communautés d'Outremont et de Parc-Extension. Comme ces dernières font partie intégrante du territoire couvert par le CSSS de la Montagne, l'implantation de l'Université sur le site de la gare de triage Outremont interagit avec nos responsabilités et nous interpellent à plusieurs égards, notamment quant au volet de la prévention et de la promotion de la santé et au développement des collectivités visées.

Les principaux éléments examinés jusqu'ici dans le cadre du projet ont principalement tenu compte des incidences sur les résidents d'Outremont qui accueilleront le site du campus. Le secteur de Parc-Extension, déjà touché par des problématiques sociales et économiques marquées, ressentira également les effets du projet et le CSSS considère pouvoir apporter une vision d'ensemble des enjeux qui se veut inclusive et qui ne peut qu'enrichir les réflexions menant à des décisions éclairées et concertées.

2. La consolidation du partenariat déjà existant entre le CSSS et l'Université de Montréal

Nous percevons le projet promu par l'Université comme une opportunité de développer de nouveaux liens de partenariat entre l'Université de Montréal et le CSSS de la Montagne. Les intérêts communs des deux établissements se rencontrent déjà au chapitre de l'avancement des connaissances et du développement scientifique, concrétisés par un contrat d'affiliation universitaire. À la lecture des enjeux découlant de l'implantation de l'Université sur le site Outremont, nos intérêts se rencontrent également au niveau de la responsabilité sociale et de l'implication dans la communauté. Nous croyons que le développement de liens et de projets visant cette implication dans le milieu serait bénéfique tant pour nos institutions respectives que pour les communautés desservies.

PRÉOCCUPATIONS DU CSSS QUANT AU PROJET PRÉSENTÉ PAR L'UNIVERSITÉ

Les préoccupations du CSSS concernent trois (3) aspects, qui sont étroitement reliés entre eux et qui devraient tous faire l'objet de solutions qui s'inscrivent dans une perspective de développement durable :

1. L'actualisation de la responsabilité sociale de l'Université, en partenariat avec les acteurs concernés
2. Les impacts sur la santé et le bien-être des résidents
3. Les effets sur le développement social et économique des collectivités

1. L'actualisation de la responsabilité sociale de l'Université en partenariat avec les acteurs concernés

Le projet documenté par l'Université présente des bases qui favorisent l'implication sociale de l'institution et qui tiennent compte des collectivités visées. Il correspond en ce sens aux attentes du CSSS envers une institution universitaire responsable d'assumer son rôle dans la communauté.

Les principes promus par le projet prônent en effet la responsabilité sociale de l'Université et ils mettent de l'avant l'intégration de façons de faire favorisant le développement durable, la création d'un milieu de vie propice aux échanges et au désenclavement du secteur, de même que la revitalisation des arrondissements limitrophes, incluant le quartier Parc-Extension. La vision préconisée par l'Université, reproduite textuellement dans les lignes qui suivent, apparaît comme porteuse d'impacts bénéfiques durables pour la population et elle rejoint la vision du CSSS quant à la responsabilité sociale de l'Université :

«Le projet que l'Université de Montréal met de l'avant dépasse cependant largement les limites strictes de l'activité universitaire, il embrasse la vie collective urbaine. L'Université est parfaitement consciente du rôle social qu'elle a à jouer et c'est pourquoi elle souhaite se développer en offrant un nouveau milieu de vie qui servira à la fois les intérêts de la communauté universitaire et ceux des résidents des quartiers limitrophes.»¹

L'actualisation de cette vision suppose cependant l'intégration de la vocation sociale de l'Université à sa mission d'enseignement et de développement scientifique. La mise en place d'un processus structuré permettant d'associer les partenaires significatifs du projet à toutes les étapes d'implantation, incluant son suivi, constituerait un moyen pertinent de veiller à la cohésion de l'engagement social de l'Université avec les besoins de la population. Les acteurs municipaux, les citoyens, les instances du milieu, la Direction de santé publique et le CSSS devraient être mis à contribution de façon régulière afin de favoriser l'articulation du rôle social de l'Université dans son environnement.

La préoccupation du CSSS d'assurer que des échanges réguliers s'instaurent avec les citoyens et les regroupements du milieu est particulièrement importante dans le cadre d'un projet d'aussi grande envergure. Il convient effectivement de souligner l'ampleur du projet non seulement en termes de superficie et de ressources mises à contribution, mais aussi en terme de pérennité. L'insertion d'une institution aussi importante que le campus universitaire changera en effet le milieu de vie de la communauté d'Outremont et des résidents de Parc-Extension pour de très nombreuses années. Il est important que toutes les instances décisionnelles impliquées, incluant les différents paliers municipaux, soient

¹ Source : Pour un développement urbain exemplaire, Université de Montréal, Site Outremont, 2006

conscientes que les impacts qui découlent d'un tel projet auront une incidence quasi permanente qui sera vécue par les populations concernées à très long terme.

2. Les impacts sur la santé et le bien-être des résidents d'Outremont et de Parc-Extension

Les partenaires de l'Université associés au développement du projet sont issus de plusieurs secteurs et ils y apportent des expertises très spécifiques.

Notre expertise à nous est de se prononcer sur les éléments pouvant exercer des effets sur la santé et le bien-être de la population que nous desservons. Soutenus par la Direction de santé publique à cet égard, nous sommes interpellés par une multitude de paramètres pouvant avoir des répercussions sur la santé, dans ses aspects biopsychosociaux.

À ce stade-ci du projet, nos responsabilités nous amènent à soulever et à adresser nos préoccupations relatives aux nombreux déplacements qui découleront de l'implantation du campus. La circulation routière, le transport et le stationnement auront des impacts certains sur la santé des résidents et ils doivent faire l'objet de discussions et de mesures afin d'en prévenir ou d'en diminuer les effets.

L'augmentation de la circulation routière, du stationnement, de la livraison et du camionnage lourd peut avoir des conséquences sanitaires et des impacts sur la vie de quartier, particulièrement pour les résidents d'Outremont. En addition à une détérioration plus ou moins marquée de la qualité de l'air, l'accroissement de la pollution autour des voies de circulation plus achalandées présente aussi des risques d'augmenter le taux de maladies respiratoires et cardiovasculaires des citoyens. De plus, le développement des nouvelles voies de circulation et l'achalandage accru des rues à proximité du campus risquent d'affecter la sécurité piétonnière des résidents, particulièrement des enfants et des aînées. Le sentiment d'insécurité et d'anxiété qui peut en découler constitue aussi un aspect pouvant générer des problèmes de santé.

Tous ces aspects méritent qu'on s'y attarde et des mesures visant la prévention et la diminution des risques pour la santé des personnes doivent être retenues.

En réponse à un certain nombre de ces préoccupations, le CSSS propose de privilégier des solutions innovantes misant sur la conscientisation des étudiants et l'établissement et l'instauration d'une culture du transport en commun. Les incitatifs qui prévoient le défraiement des frais de transport par l'institution selon certaines modalités préétablies favoriseraient grandement l'utilisation de transport collectif, ce qui aurait des impacts favorables sur l'environnement et sur nombre de risques pour la santé des résidents.

3. Les effets sur le développement social et économique des collectivités d'Outremont et de Parc-Extension

Nous croyons que ce projet d'envergure constitue une occasion pour l'Université de Montréal d'agir à titre d'agent de développement et de mettre de l'avant des initiatives originales découlant de sa responsabilité sociale. À titre d'exemple, le nouveau campus présentera des possibilités d'emploi qui pourraient profiter aux résidents des secteurs environnants qui sont particulièrement touchés par le chômage et des conditions économiques précaires. Dans le cadre d'une approche préconisant une implication sociale, la création de logements sociaux serait également une option à retenir lors de la relocalisation des édifices déjà occupés par les installations de l'Université. Au niveau de l'impact sur l'éducation, le développement d'une stratégie visant la promotion et l'accès à une formation académique de qualité favoriserait notamment l'augmentation du taux de scolarité, très bas dans le secteur Parc-Extension.

Le désenclavement géographique de Parc-Extension par la création de voies publiques reliant le quartier à la frontière Nord d'Outremont et par un aménagement urbain qui symbolise cette ouverture demeure une préoccupation importante des acteurs du milieu qui est soutenue par le CSSS.

L'effet d'enclavement crée un sentiment d'isolement et d'exclusion sociale qui affecte les personnes de façon importante, non seulement au strict point de vue social et psychologique, il se répercute également sur la santé physique des gens évoluant dans un tel milieu de vie. Ceux-ci présentent en effet, de façon générale, des taux de prévalence de la maladie plus élevés que ceux vivant dans des environnements plus inclusifs.

Il est dès lors très important de sortir le secteur de son isolement social en générant des projets de revitalisation économique et sociale inclusifs qui présentent des bénéfices dans une perspective à court, moyen et long terme et qui agiront sur les conditions de vie des résidents. Le CSSS souhaite s'associer au développement et à la mise en œuvre de tels projets, en collaboration avec l'Université et les acteurs du milieu.

Les problématiques de santé et de bien-être qui touchent la population du territoire interpellent le CSSS qui travaille depuis de nombreuses années à analyser et définir les meilleures façons d'y répondre. Le CSSS possède des connaissances acquises au contact de la population et il a accès à des données telles que celles produites par la Direction de santé publique et à des données probantes issues d'études scientifiques et de résultats de recherche. Ces informations donnent des pistes de réponses qui doivent être prises en considération dans les décisions et les moyens de mise en œuvre à retenir.

Le territoire sur lequel œuvre l'Université de Montréal offre de multiples possibilités d'intervenir afin d'améliorer les conditions de vie de ses résidents et leur état de santé général. Le territoire est ainsi marqué par des besoins en matière de soins de santé et de prise en charge en médecine familiale. L'accessibilité à des soins dentaires abordables constitue un autre domaine où de nombreux besoins sont à combler. En addition à une caractéristique pluriethnique dominante, des facteurs de vulnérabilité tels que la pauvreté et l'isolement touchent une grande proportion de la population du territoire. Le contraste entre richesse et pauvreté est particulièrement marqué selon la situation géographique, et les différents quartiers du territoire comme Outremont et Parc-Extension présentent des écarts extrêmes en matière de revenu annuel moyen des particuliers. Au niveau de l'éducation, secteur particulièrement interpellant pour l'Université, nous constatons que certains quartiers du territoire présentent un taux de scolarisation très bas, notamment à Parc-Extension où 40,8% des jeunes ne fréquentent pas l'école.

RECOMMANDATIONS

- Avant de s'engager davantage dans le développement du projet, le CSSS recommande qu'une réflexion plus approfondie soit entreprise sur deux (2) préoccupations majeures soulevées par de nombreux acteurs impliqués, incluant notre organisation :
 1. Les impacts du projet sur le secteur Parc-Extension doivent faire l'objet d'une analyse plus détaillée. L'enclavement du secteur augmente les problèmes sociaux et de santé de cette population et le projet doit clairement favoriser l'inclusion sociale et économique du quartier pour en briser l'isolement.
 2. Les impacts relatifs à la circulation, aux modes de transport et aux espaces de stationnement soulèvent des questions complexes dont les réponses sont à clarifier. Les solutions apportées doivent viser des conséquences bénéfiques sur la santé et la qualité de vie des résidents et s'inscrire dans le courant de pensée du développement durable.
- Afin d'entreprendre la réflexion souhaitée, le CSSS recommande la création formelle d'un lieu d'échanges entre les principaux partenaires que sont l'Université de Montréal, les paliers municipaux, les citoyens, les regroupements et instances de concertation du milieu, la Direction de santé publique et le CSSS de la Montagne. Ce lieu d'échanges constituerait un processus structuré de suivi à long terme du projet. L'actualisation du rôle social de l'Université s'en trouverait soutenue, tout en assurant la tenue d'une démarche inclusive prenant en considération les préoccupations de toutes les personnes concernées. Le CSSS offre son soutien à l'Université, afin de coordonner l'actualisation d'un tel lieu d'échanges entre partenaires.

- Le CSSS souhaite finalement que le projet présenté serve d'occasion privilégiée de consolider et de développer davantage les liens de collaboration déjà en cours entre l'Université de Montréal et le CSSS de la Montagne, dans le respect des expertises et des visions originales de chacun. Ce partenariat constituerait la création d'un lieu d'échanges sur les besoins des résidents et favoriserait le développement de projets visant à agir sur la santé et le bien-être de la population du territoire et sur la revitalisation de son milieu de vie.